

FEVRIER 2020



RAPPORT DU CHAMPION



RAPPORT DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR ALASSANE OUATTARA,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE
D'IVOIRE, CHAMPION DU

**SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE
L'AGENDA 2063 ET DE SON PREMIER
PLAN DECENNAL 2014-2023**

SOMMAIRE

1. Introduction	3
2. Progrès enregistrés dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de son Premier Plan Décennal	4
2.1. Progrès au niveau des aspirations	4
2.2. Performance continentale - par Objectifs de l'Agenda 2063	6
2.2.1. Bonnes performances (Objectif 9 et 15).....	6
2.2.2. Performances modérées (Objectif 1).....	6
2.2.3. Performances faibles (Objectif 4, 5 et 12)	8
2.3. Performance de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 - par Région	10
2.3.1 Tableau de bord continental sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063	10
2.3.2 Tableau de bord de l'Afrique australe sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063.....	11
2.3.3 Tableau de bord de l'Afrique de l'Est sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063	12
2.3.4 Tableau de bord de l'Afrique de l'Ouest sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063.....	13
2.3.5 Tableau de bord de l'Afrique centrale sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063.....	14
2.3.6 Tableau de bord de l'Afrique du Nord sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063.....	15
3. Mise en œuvre des projets phares	16
4. Arrangements institutionnels pour l'appropriation, la mise en œuvre, le suivi et l'élaboration de rapports de l'Agenda 2063 entre les CER et les États membres de l'UA.....	18
4.1. Etat de l'appropriation de l'Agenda 2063 au niveau des CER et des États membres de l'UA	18
4.2 Suivi et évaluation de l'Agenda 2063	19
4.3. Mobilisation des ressources intérieures	20
5. Défis dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063	20
5.1. Appropriation nationale et régionale	20
5.2. Communication.....	21
5.3. Renforcement de la coordination entre les acteurs	21
5.4. Planification, suivi évaluation et statistiques.....	21
5.5. Financements de l'Agenda.....	21
5.6. Mise en œuvre des projets phares	22
6. Recommandations et conclusion.....	22
6.1. Recommandations	22
6.2. Conclusion.....	25
Annexe.....	26
Annexe 1 : Tableau de bord continental sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063	26
Annexe 2 : Evaluation globale du rendement sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063, par région et par aspiration	32
Annexe 3 : Points détaillés de la mise en œuvre des 14 projets phares de l'Agenda 2063	33

1. Introduction

En 2015, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine (UA) se sont dotés d'un cadre stratégique de transformation du continent à long terme intitulé « **Agenda 2063** ». Ce cadre vise à faire du 21^{ème} siècle, le siècle de l'Afrique. L'objectif affiché étant de faire du continent une « **Afrique intégrée, prospère et pacifique, menée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale** ».

Afin de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063, **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, a été désigné « Champion pour le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et son Premier Plan Décennal (2014-2023) avec la prise en compte effective de sa synergie avec le Programme de Développement Durable (Agenda 2030) de l'Organisation des Nations Unies (ONU) »**, à l'issue du 28^{ème} sommet ordinaire de l'Union Africaine de janvier 2017.

En outre, le Conseil exécutif de l'Union Africaine, lors de sa 32^{ème} Session Ordinaire en janvier 2018, a approuvé le Cadre de Suivi et d'Evaluation et le Manuel des Indicateurs relatifs à l'Agenda 2063. Ces outils permettront aux Etats membres de rendre compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de son premier Plan décennal (FTYIP).

De même, le Comité Technique Spécialisé (CTS) de l'Union Africaine sur les Finances, les Affaires Monétaires, la Planification Économique et l'Intégration, lors de sa réunion ministérielle de mars 2019 à Yaoundé, au Cameroun, a recommandé que la Commission de l'Union africaine (CUA) et l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD) coordonnent la préparation et la soumission aux organes politiques, des rapports continentaux biennaux de performance de mise en œuvre de l'Agenda 2063. Ces agences ont, par la suite, développé une approche empirique pour guider les organes nationaux, régionaux et continentaux dans le suivi et l'élaboration des rapports sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de son premier Plan décennal.

Ce premier rapport continental, préparé sur la base des rapports nationaux de trente et un (31) Etats membres de l'UA et de six (6) Communautés Economiques Régionales (CER), souligne les progrès et les résultats dans les domaines prioritaires des Plans Nationaux de Développement et des Plans Régionaux de Mise en œuvre. Ce rapport qui se veut plus analytique est le fruit du processus d'opérationnalisation réussie du cadre de suivi-évaluation harmonisé au sein des Etats membres.

Le présent rapport qui s'appuie sur le premier rapport continental, la feuille de route du Champion et les recommandations issues du premier rapport du Champion présenté lors de la 32^{ème} session ordinaire des chefs d'Etat et du Gouvernement de l'UA, met en évidence les progrès, les opportunités et les défis de la mise en œuvre. Il présente également les résultats au regard des aspirations, des objectifs et des cibles définis dans le premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063.

Les analyses s'appuient sur les évolutions constatées au niveau de l'ensemble des principaux indicateurs au cours des six premières années de mise en œuvre du Plan. Elles utilisent 2013 comme année de référence et 2019 comme année cible pour le calcul de la performance.

❖ **Mandat du Champion**

La feuille de route qui soutient cet important mandat se décline selon les principaux axes suivants :

- **soutenir la vulgarisation et l'appropriation de l'Agenda 2063** avec l'appui du Comité Ministériel de suivi de l'Agenda 2063, notamment *en favorisant l'engagement des autres Chefs d'Etats, des Communautés Economiques Régionales, des Organisations Non Gouvernementales, du secteur privé et des populations africaines en général. Cette vulgarisation devra se poursuivre* lors des grandes rencontres internationales ;
- **impulser la mise en œuvre des 14 projets phares de l'Agenda 2063**, à travers notamment le portage de 2 à 3 projets et la proposition de désignation d'autres Champions continentaux pour des projets phares en cours de maturation ;
- **aider au déploiement du cadre de suivi évaluation harmonisé** destiné à faciliter la production de rapports conjoints réguliers intégrant l'Agenda de développement durable des Nations Unies (ODD), l'Agenda 2063 et les High five de la Banque africaine de développement (BAD) et ;
- **aider à la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources financières pour l'Agenda 2063.**

2. Progrès enregistrés dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de son Premier Plan Décennal

2.1. Progrès au niveau des aspirations

Le continent a atteint un taux de réalisation global de 32% dans la poursuite de ses aspirations. En effet, avec un score global de 48%, l'Afrique présente des résultats satisfaisants pour l'**Aspiration 4 « une Afrique pacifique et stable »** - en partie grâce aux mécanismes établis et aux capacités renforcées de maintien de la paix et de la sécurité au niveau national. Plusieurs États membres disposent de conseils nationaux de paix fonctionnels, en plus des mécanismes régionaux et continentaux, notamment l'Architecture africaine de paix et de sécurité.

De même, grâce aux efforts collectifs et concertés des États membres pour rendre opérationnelle la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine, le continent a enregistré une performance de 44% dans la poursuite d'une Afrique intégrée et politiquement unie fondée sur les idéaux du panafricanisme et la vision d'une Renaissance africaine.

En ce qui concerne l'**aspiration 1 « une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable »**, des insuffisances enregistrées dans la mise en œuvre des objectifs « économies transformées et création d'emplois », « Agriculture moderne pour une productivité et une production accrues » et « économie bleue/océanique pour une croissance économique accélérée » ont conduit à une performance faible de 29%. Toutefois, d'importants progrès sont à noter pour l'objectif « un niveau de vie élevé, une qualité de vie et un bien-être pour tous ».

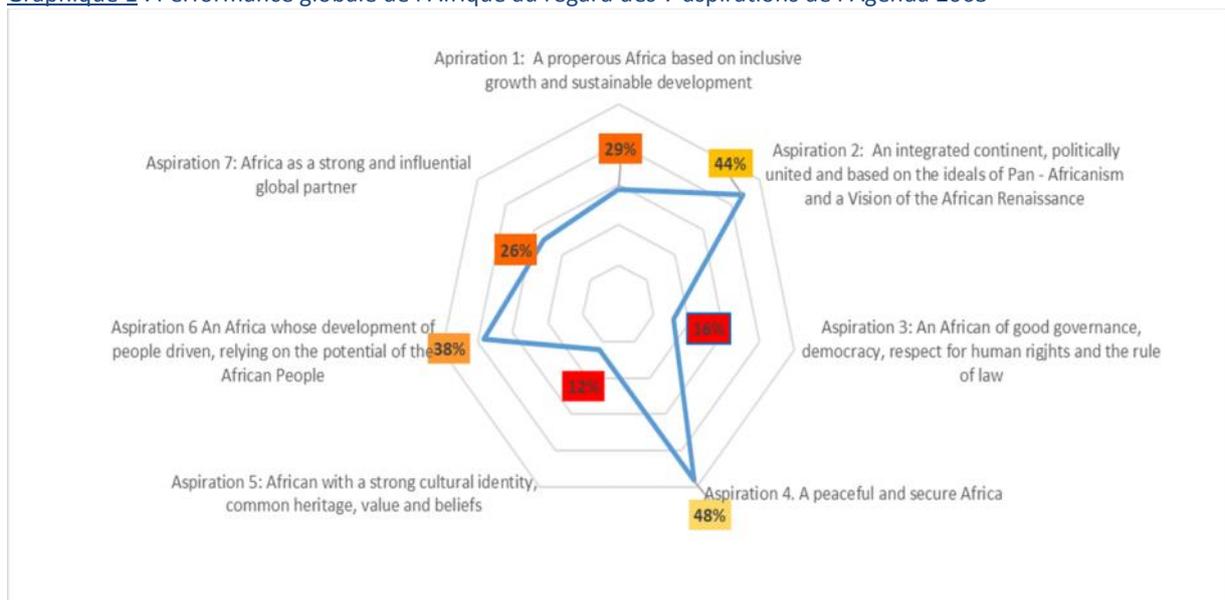
Quant à l'**aspiration 3** relative à « **la bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits de l'homme, la justice et l'État de droit** », l'Afrique a enregistré une performance de 16 %. De même, l'**aspiration 5** portant sur la promotion d'**« une Afrique dotée d'une forte identité culturelle, un patrimoine commun, des valeurs et d'éthique partagées »** a enregistré un faible score de 12 %. Pour ce

qui est de l'aspiration 6 « une Afrique dont le développement est axé sur les populations, en s'appuyant sur le potentiel des peuples africains », une performance de 38 % a été enregistrée.

Au total, à mi-parcours de la mise en œuvre du premier Plan Décennal, la transition vers l'Afrique que nous voulons tous semble réalisable. En effet, l'Afrique enregistre de bonnes performances économiques et crée les conditions pour la transformation sociale durable. Toutefois, les progrès sociaux vers la réalisation de l'Agenda 2063 et des Objectifs de Développement Durable (ODD) sont lents et inégalement répartis sur l'ensemble du continent. Aussi, les bonnes performances économiques enregistrées n'ont pas permis de réduire significativement la pauvreté, les inégalités et le fort taux de chômage des jeunes.

En outre, l'accès aux infrastructures sociales de base telles que l'éducation, la santé, la nutrition, l'électricité, l'internet, l'eau potable et l'assainissement est en nette progression même si les niveaux se situent en dessous de la moyenne mondiale.

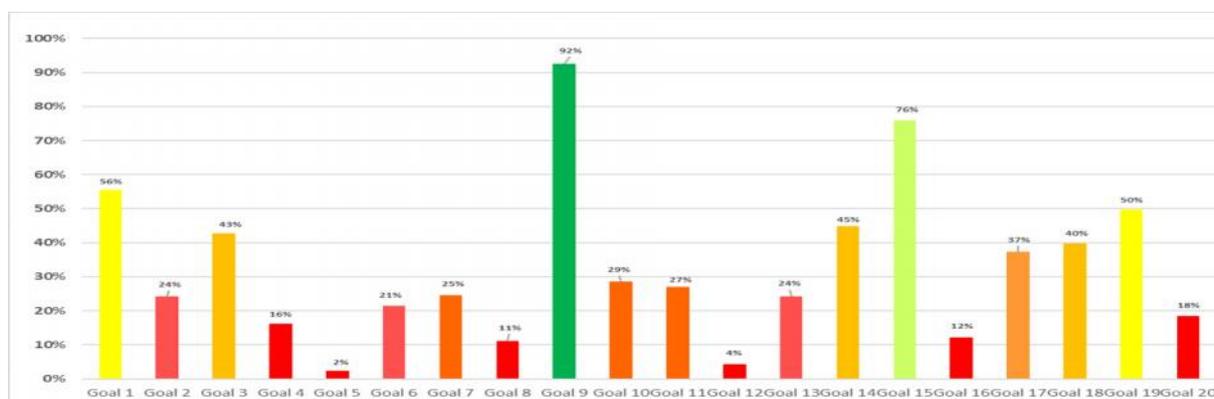
Graphique 1 : Performance globale de l'Afrique au regard des 7 aspirations de l'Agenda 2063



Source : Rapport continental sur l'Agenda 2063 – Février 2020

2.2. Performance continentale - par Objectifs de l'Agenda 2063

Graphique 2 : Performance globale de l'Afrique au regard des objectifs de l'Agenda 2063



Source : Rapport continental sur l'Agenda 2063 – Février 2020

2.2.1. Bonnes performances (Objectif 9 et 15)

Objectif 9 : Institutions financières et monétaires continentales établies et fonctionnelles

L'accélération de la mise en œuvre de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf) est un catalyseur du processus de création d'institutions financières et monétaires fonctionnelles. En effet, la performance globale des États membres africains pour la « mise en place de la ZLECAf » s'élève à 92 % de l'objectif fixé pour l'année 2019. Ainsi à ce jour, 54 pays sur les 55 États membres ont signé l'Accord et 29 ont déposé leurs instruments de ratification. En outre, à l'issue du 12^{ème} Sommet Extraordinaire de l'UA tenu à Niamey au Niger en juillet 2019 le Ghana a été désigné pour abriter le secrétariat de la ZLECAf. De plus, 22 instruments juridiques de la Banque Africaine d'Investissement (BAI) ont été soumis et 12 ont été enregistrés pour le Fonds Monétaire Africain.

Objectif 15 : Une architecture africaine de paix et de sécurité entièrement fonctionnelle et opérationnelle La poursuite d'une Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (APSA) pleinement fonctionnelle a permis, dans la plupart des États membres, la création de Conseils Nationaux de la Paix, entraînant une performance satisfaisante de 76% par rapport à l'objectif continental de 2019.

2.2.2. Performances modérées (Objectif 1)

Objectif 1 : Un niveau de vie élevé, une qualité de vie et un bien-être pour tous

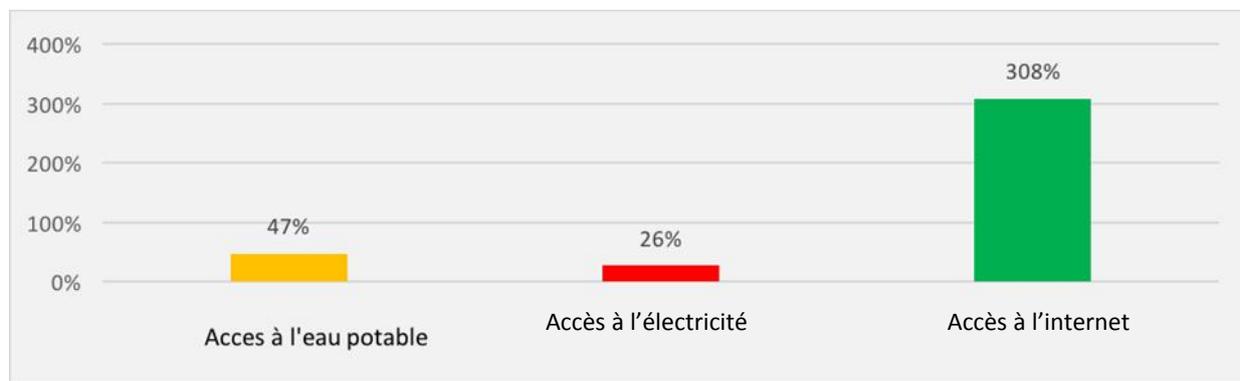
Le continent a enregistré une performance de 56% vers la réalisation de l'objectif « un niveau de vie élevé, une qualité de vie et un bien-être pour tous ». Ces progrès sont dus en grande partie à la hausse de la proportion de la population ayant accès à l'internet qui est passé de 21,8% à 41,9% entre 2013 et 2019, pour une cible de 28,3% en 2019. Au Nigeria, par exemple, la proportion de la population utilisant l'Internet est passée de 19% à 42%, tandis qu'en Egypte, en Guinée et en Ouganda, cette proportion s'est accrue respectivement de 29,5%, 9% et 11% à 44,3%, 37% et 23%, entre 2013 et 2018.

En matière d'accès des ménages à l'électricité, le continent présente des performances encore insuffisantes. En effet, malgré l'accroissement de la proportion de ménages ayant accès à l'électricité qui est passée de 57,4% à 62% entre 2013 et 2019 pour une cible fixée à 74,7% en 2019, la performance de l'Afrique n'est ressorti qu'à 26%.

Les performances importantes de la pénétration d'Internet et de l'accès à l'électricité sont le fruit de diverses interventions. Par exemple, au Burkina Faso, la création d'un fonds de développement de l'électrification, l'investissement dans les énergies renouvelables (y compris l'énergie solaire) et leur promotion, l'installation de lampes à diodes électroluminescentes (LED) dans les foyers, l'extension et le renforcement des réseaux électriques et la mise en œuvre du projet d'interconnexion électrique (Burkina Faso, Ghana, Côte d'Ivoire) a permis une amélioration de la proportion de ménages ayant accès à l'électricité qui est passée de 16,8% en 2013 à 21,3% en 2018. De façon globale, pour faciliter l'accès des populations à l'électricité et réduire le coût de la vie, de nombreux pays font des efforts pour réduire les tarifs de l'électricité.

S'agissant de l'accès à l'eau potable, les performances de l'Afrique demeurent moyennes avec un taux de réalisation de 47% en 2019. Au niveau continental, la proportion de la population ayant accès à l'eau potable a augmenté de 68,4% en 2013 à 77% en 2019 pour une cible fixée à 86,4%. Cette tendance s'est reflétée dans de nombreux pays d'Afrique tel que le Burkina Faso où cet indicateur est passé de 63,5 % en 2013 à 74 % en 2019. De même, la proportion de la population ayant accès à l'eau potable en Algérie, en Côte d'Ivoire et en Éthiopie est passée respectivement de 94%, 58 % et 74 % à 98%, 71,1 % et 89,5 % au cours de la période d'analyse.

Graphique 3 : Récapitulatif des performances des indicateurs de l'objectif 1



Source : Rapport continental sur l'Agenda 2063 – Février 2020

En outre, la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de cinq ans a significativement baissé dans plusieurs pays. A titre illustratif, les taux sont passés au Rwanda de 11,4 % à 9,4 %, en Afrique du Sud de 33,4 % à 27 % et en Ouganda 33 % à 29 %, entre 2013 et 2019. Plusieurs mesures ont été prises pour remédier à l'insuffisance pondérale et à d'autres problèmes liés à la malnutrition. Le Rwanda a créé un centre de développement de la petite enfance et mis en œuvre un plan multisectoriel pour l'éradication de l'extrême pauvreté et de la malnutrition. En Côte d'Ivoire, le

Gouvernement a, entre autres, créé le Centre d'Excellence Régional contre la Faim et la Malnutrition (CERFAM) et adopté une stratégie « une école, une cantine » qui fournit des repas chauds aux élèves du primaire. Ces initiatives contribuent à la promotion de l'éducation pour tous, au renforcement de la nutrition et de l'égalité des sexes et à la stimulation de la production alimentaire locale et l'économie rurale.

Des évolutions mitigées ont été observées au niveau du taux de chômage. Au Lesotho, par exemple, il a progressé de 25,8 % à 32,8 % entre 2014 et 2016. En revanche, il a diminué au Sénégal, passant de 25,7 % à 12,5 % entre 2013 et 2017, tandis qu'en Égypte, le taux est passé de 13,2 % en 2013 à 9,9 % en 2019, dépassant ainsi l'objectif de 11,2 % fixé pour 2019.

Les politiques mises en place pour lutter contre le chômage dans la plupart des pays africains comprennent des réformes structurelles, ainsi que la conception et la mise en œuvre de programmes phares en faveur des pauvres pour résorber le chômage des jeunes. Au Ghana, par exemple, les programmes « Planter pour Nourrir et Créer des Emplois », « Élever pour Nourrir et Créer des Emplois », et « Un District, Une Usine » ont été mis en œuvre dans l'optique de lutter contre le chômage.

2.2.3. Performances faibles (Objectif 4, 5 et 12)

Objectif 4 : Économies transformées et création d'emplois

La performance réalisée en ce qui concerne l'objectif 4 « Economies transformées et création d'emplois » est relativement faible au niveau continental ; elle se situe à 16% de l'objectif de 2019. Dans plusieurs pays, la proportion de la valeur ajoutée manufacturière en pourcentage du PIB a diminué. A titre d'exemple, cet indicateur a régressé respectivement de 16,2 % à 13,2 % en Côte d'Ivoire, de 12,4 % à 10,5 % au Ghana et de 12,8 % à 12,3 % en Afrique du Sud, entre 2013 et 2019.

Cependant, des performances significatives ont été enregistrées dans d'autres pays notamment au Sénégal dont la valeur ajoutée industrielle a progressé de 17,9% à 21,5% entre 2015 et 2018 et la part de la valeur ajoutée réelle des produits manufacturés dans le PIB est passée de 16,6% à 17,4% entre 2014 et 2018. Ces résultats sont, entre autres, tributaires du tissu industriel du Sénégal qui comptabilise plus de 1 600 entreprises, dominées par des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et composées principalement d'entreprises agroalimentaires (63%), de mécanique et de métallurgie (10%).

En outre, afin de rendre plus performants leurs secteurs manufacturier et industriel, plusieurs États membres de l'Union Africaine ont élaboré des politiques structurelles, en se focalisant sur la valeur ajoutée et en privilégiant la science, la technologie et l'innovation. Au Bénin, en plus d'un cadre réglementaire désormais unifié pour les opérations de Partenariat Public-Privé (PPP), des réformes de procédures de contrôle fiscal ont été entreprises, des mesures d'incitation à l'exportation ont été mises en œuvre et l'environnement des affaires a été assaini afin d'accroître les investissements du secteur privé.

Par ailleurs, la part des dépenses publiques allouée à la Recherche et au Développement (RD) s'élève en moyenne à 0,5% au niveau continental, alors que la valeur cible est de 0,8%. Pendant qu'en Afrique du Sud et en Algérie, cet indicateur a légèrement progressé passant respectivement de 0,7 % à 0,8 % et de 0,2% à 0,5% entre en 2013 et 2019, au Ghana, la situation est restée quasiment inchangée entre 2013

(0,1%) et 2019. Cependant, le meilleur score a été enregistré au Sénégal, soit 2,7% en 2016, dans un contexte marqué par une faible évolution technologique dans le secteur industriel. Cette tendance est en pleine inversion en raison de l'acquisition de nouvelles technologies, par près de 50% des entreprises, pour la transformation des produits afin de renforcer leur compétitivité.

Parallèlement, sur l'objectif visant à atteindre un taux de croissance annuel du PIB réel de 7%, le continent africain enregistre un score faible de 16%, soit un taux de croissance annuel de 1,12%. Toutefois, l'Éthiopie, le Rwanda, la Côte d'Ivoire et la Tanzanie figurent parmi les économies ayant enregistré les plus fortes croissances au monde avec des taux de croissance supérieurs à 7% en moyenne sur plusieurs années. Par ailleurs, certains pays comme le Niger, le Zimbabwe et la Tunisie ont enregistré les plus fortes hausses en matière de taux de croissance. En effet, l'indicateur est passé respectivement au Niger de 5,3% à 7,0 %, au Zimbabwe de 2,8 % à 4,7 % et en Tunisie de 2,3% à 2,5%, entre 2013 et 2019.

Au niveau du secteur touristique, la valeur ajoutée en pourcentage du PIB obtenue au niveau continental est restée en deçà de la valeur cible qui est de 4,1%. Pour exemple, l'Afrique du Sud et l'Algérie ont enregistré des valeurs relativement faibles de 2,9% et 1,6% en 2019. Toutefois, d'autres pays comme le Sénégal qui aspire à figurer parmi les cinq premiers pays touristiques d'Afrique a mis en œuvre des réformes structurelles qui ont permis d'accroître le nombre d'entrées touristiques au Sénégal de 66% entre 2014 et 2018, avec un nombre record de 1 600 000 touristes en 2018. De même, les activités touristiques ont rapporté 1,6 milliard USD à l'Ouganda du fait de l'augmentation du nombre de touristes passant de 945 899 à 1 505 669 de 2010 à 2018. A Madagascar, à la suite de plusieurs événements organisés dans la Grande Ile, les revenus générés par le secteur du tourisme ont atteint 370,45 millions de Droits de Tirages Spéciaux (DTS), sur un objectif de 580 millions de DTS.

Objectif 5: Agriculture moderne pour une productivité et une production accrues.

La productivité totale des facteurs dans le secteur de l'agriculture a été faible sur la période 2013 à 2019. Ce secteur, pilier de l'économie de nombreux pays et qui emploie près 60 % de la population active, est marqué par des performances modestes attribuables en partie à la faible mécanisation et à l'insuffisance des chaînes de valeur. Il importe de relever des difficultés de collecte de données factuelles pour renseigner les indicateurs de l'objectif 5, à savoir la productivité totale des facteurs agricoles et le pourcentage de petits exploitants agricoles qui pratiquent désormais l'agriculture commerciale à petite échelle.

Objectif 12 : Des institutions compétentes et un leadership transformé à tous les niveaux

Dans le but de renforcer les institutions et améliorer la qualité des services publics dont la gestion se veut axée sur le professionnalisme, l'efficacité, la responsabilité, l'impartialité et l'absence de corruption, les Etats membres de l'UA ont initié des actions aussi bien aux niveaux nationaux que régionaux. Malgré ces initiatives, le continent enregistre une très faible performance de 4 % sur l'objectif.

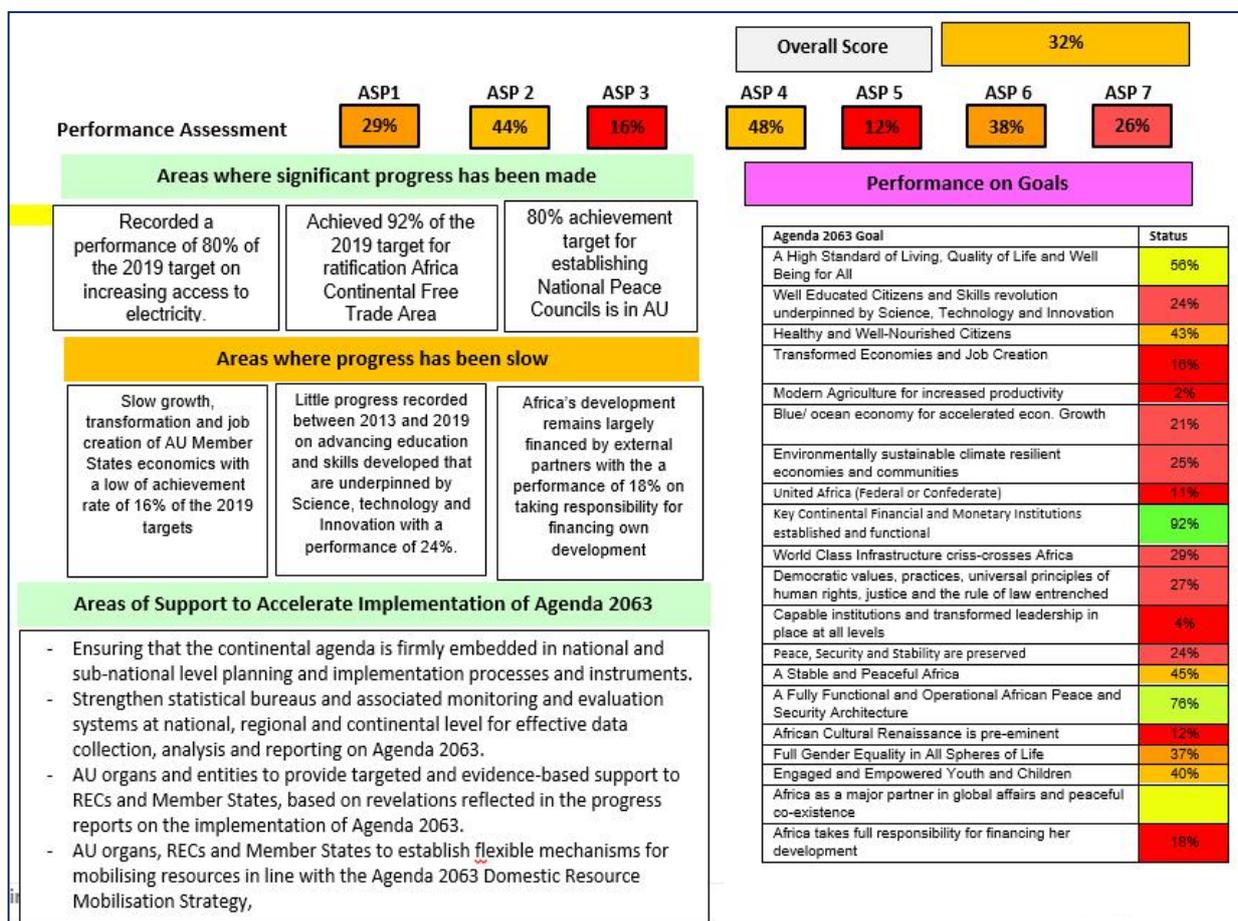
Dans plusieurs pays, la proportion de personnes ayant été victimes de corruption dans le cadre de la fourniture de service public a connu une hausse au cours des 12 mois précédents. A titre d'illustration, cette proportion a augmenté au Burkina Faso, passant de 38 % à 41 %. Par contre, cette proportion a

régressé respectivement au Bénin, de 4,3 % à 2,5 % et au Ghana, de 31,6 % à 29,9 %, entre 2013 et 2019. Ces valeurs bien qu'en baisse restent très en deçà des objectifs nationaux pour 2019.

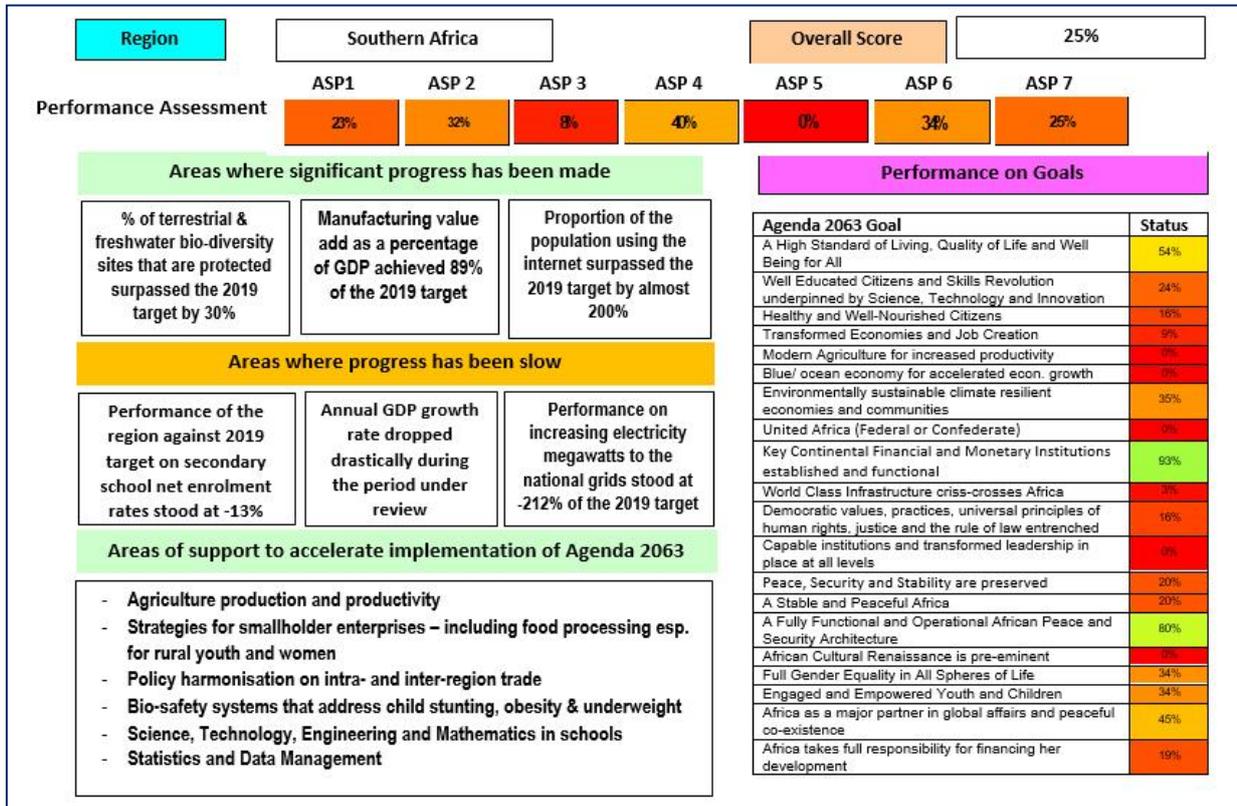
Afin de restaurer la confiance des populations dans les institutions publiques, plusieurs mesures ont été prises dans la plupart des pays membres de l'UA. Au Burkina Faso par exemple, la mise en place d'instruments juridiques et l'adoption de lois, ont été nécessaires pour assurer la transparence des services publics et l'indépendance du pouvoir judiciaire. Au Lesotho, une Direction de la corruption et des crimes économiques ainsi qu'un Bureau de Médiateur ont été créés.

2.3. Performance de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 - par Région

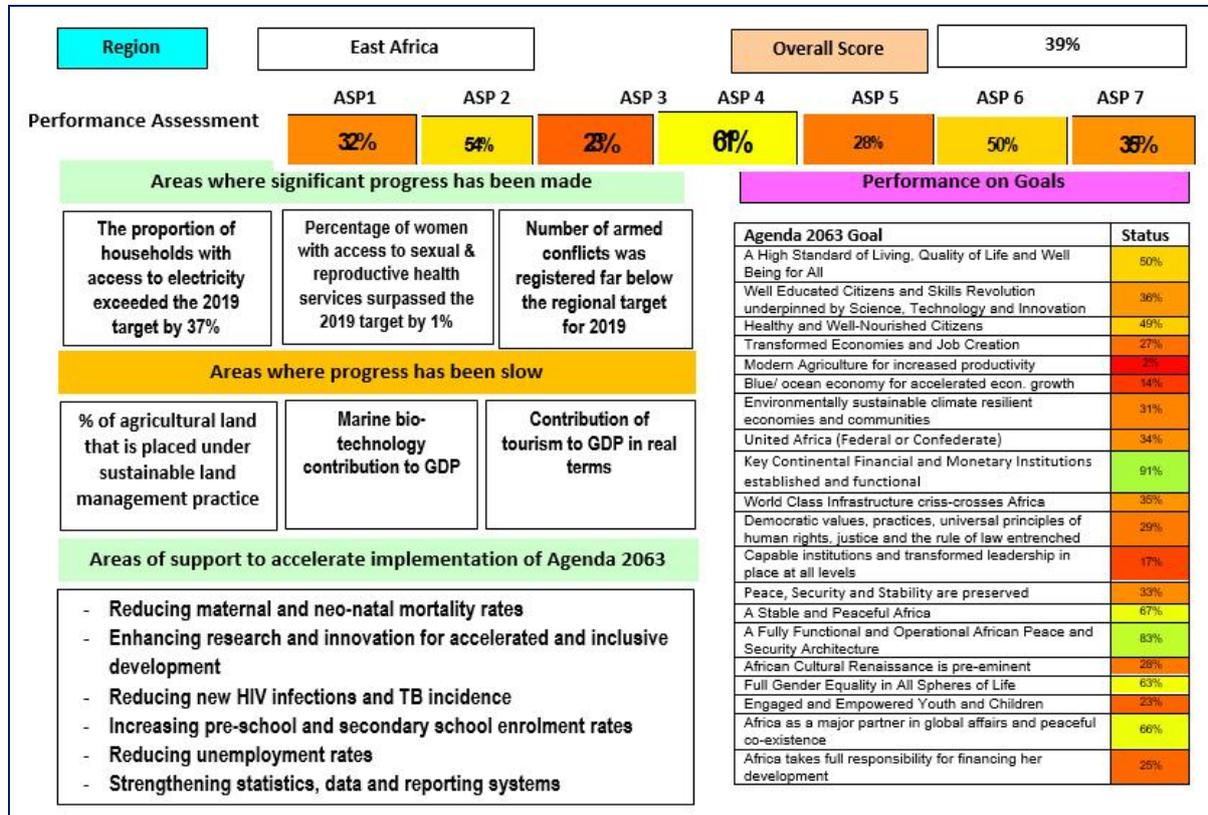
2.3.1 Tableau de bord continental sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063



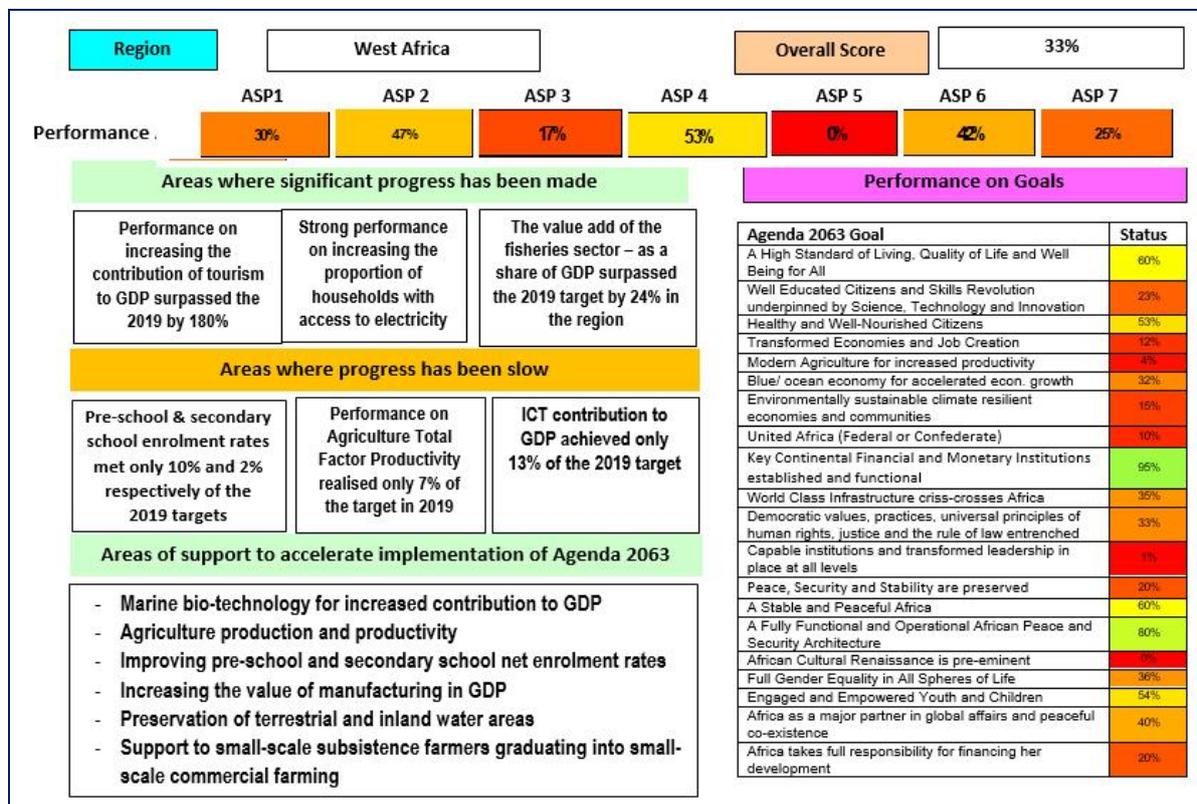
2.3.2 Tableau de bord de l'Afrique australe sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063



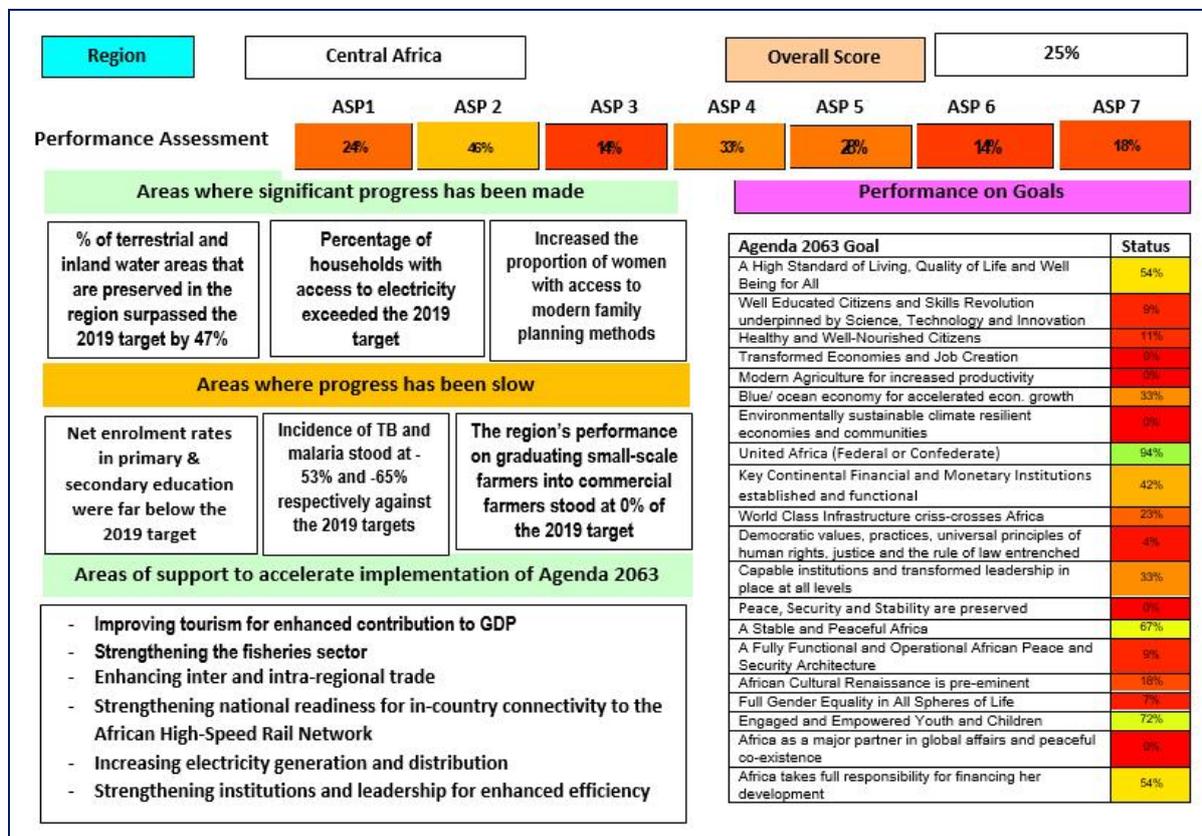
2.3.3 Tableau de bord de l'Afrique de l'Est sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063



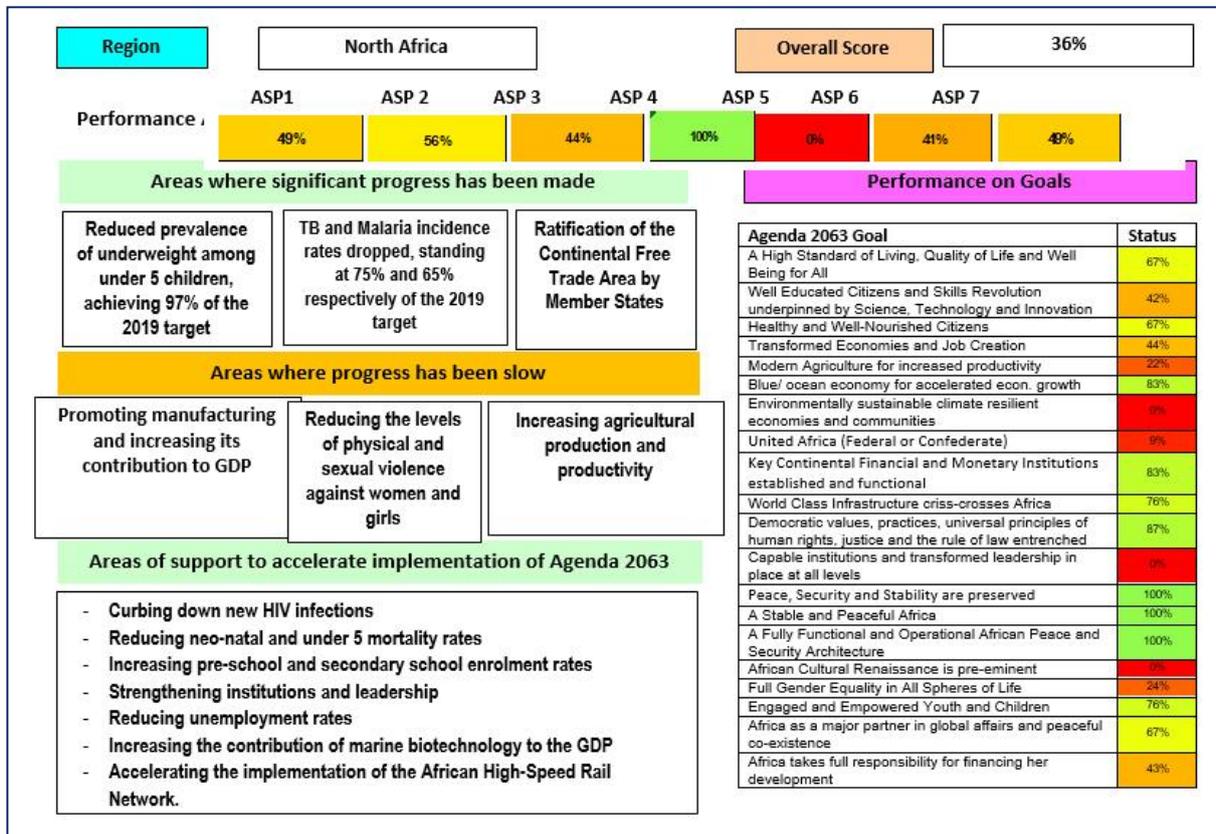
2.3.4 Tableau de bord de l'Afrique de l'Ouest sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063



2.3.5 Tableau de bord de l'Afrique centrale sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063



2.3.6 Tableau de bord de l'Afrique du Nord sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063



3. Mise en œuvre des projets phares

Les quatorze (14) projets phares de l'Agenda 2063 font référence à des programmes et initiatives clés qui ont été identifiés comme essentiels pour accélérer la croissance économique et le développement de l'Afrique, ainsi que pour promouvoir notre identité commune en célébrant notre histoire et notre culture dynamique. Les initiatives conjointes des Etats membres ainsi que la désignation de Champions pour la conduite de certains projets phares ont permis d'enregistrer des progrès significatifs dans la mise en œuvre desdits projets (voir annexe 3 pour le tableau détaillé de la mise en œuvre des projets phares) comme indiqué ci-dessous :

- **Marché Unique Africain du Transport Aérien (MUTAA)**

Le Marché Unique Africain du Transport Aérien (MUTAA) qui a été lancé en 2018 lors de la 30^{ème} Session ordinaire de l'UA, présente à ce jour des avancées importantes avec la signature par 29 États membres de l'accord pour une couverture de près de 80% du trafic aérien intra-africain. Ainsi, 10 de ces 29 États ont mis en œuvre toutes les mesures concrètes du MUTAA requises par la Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC). Dans ce même élan, 18 d'entre eux ont signé un protocole de mise en œuvre garantissant ainsi la suppression de toutes les restrictions aux accords de services aériens non conformes à la décision de Yamoussoukro. En outre, 10 États membres ont signé de nouveaux accords bilatéraux de services aériens conformes à la décision de Yamoussoukro.

▪ **Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf)**

Vingt-neuf (29) des 54 pays signataires ont déposé leurs instruments de ratification auprès de la Commission, et d'autres négociations sont prévues au titre de la phase II de l'accord. Il est important de souligner que la phase I, qui portait principalement sur les échanges de biens et services ainsi que sur le règlement des différends, a été adoptée en mars 2018 et est entrée en vigueur le 30 mai 2019.

La phase II de la ZLECAf a été lancée en juillet 2019 avec les instruments suivants :

- Le portail en ligne sur le commerce des marchandises où les États membres téléchargeront leurs offres tarifaires initiales ;
- Le Système panafricain de paiement et de règlement numérique ;
- L'outil/mécanisme en ligne pour l'élimination des BNT au sein de la ZLECAf ; et
- Le tableau de bord de l'Observatoire du commerce de l'UA.

Les discussions relatives à cette deuxième phase opérationnelle devraient se poursuivre tout au long de l'année 2020 en vue d'adopter les mandats des Groupes de Travail chargés des différents processus.

En outre, le marché devrait être actif sous le régime de la ZLECAf à partir du 1er juillet 2020. Par ailleurs, le Secrétariat intérimaire de la ZLECAf a été mis en place à la CUA et le Ghana a été désigné pour abriter le Secrétariat permanent.

▪ **Passeport africain et libre circulation des personnes**

Trente-deux (32) États membres ont signé le protocole instituant la Communauté Economique Africaine pour le droit de séjour, le droit d'établissement et la libre circulation des personnes. A ce jour, un seul État membre, le Rwanda, l'a ratifié.

Les directives relatives à la conception, à la production et à la délivrance du passeport africain ont été approuvées par le Comité Technique Spécialisé de l'Union Africaine sur la migration, les réfugiés et les personnes déplacées, en novembre 2018, puis adoptées par l'Assemblée de l'UA en février 2019.

▪ **Réseau panafricain des services en ligne (PAeN) / Université virtuelle en ligne**

Au niveau du réseau électronique panafricain, qui vise à renforcer les capacités des populations africaines en dispensant une éducation de qualité et une télé-expertise médicale aux États, il faut noter que 48 États membres de l'UA sur 55 ont déjà installé le réseau électronique. Cette avancée majeure issue des efforts conjugués des pays membres a permis à plus de 22 000 étudiants d'obtenir des diplômes dans diverses disciplines de premier cycle et de cycles supérieurs. Aussi, 770 consultations annuelles de télémédecine ont été effectuées et 6 700 séances de Formation Médicale Continue ont été organisées pour les infirmières et les médecins.

▪ **Cyber-sécurité**

Au titre de la cyber-sécurité, des progrès significatifs ont également été relevés. En dépit, du niveau de ratification encore timide (4 États membres sur les 15 requis) de la Convention de l'UA sur la cyber-sécurité et la protection des données personnelles, des directives devant permettre de renforcer la protection des données ont été élaborées et un groupe africain d'experts en cyber-sécurité a été créé.

De nombreux pays africains sont aux premiers stades de l'élaboration de leurs stratégies en matière de cyber-sécurité, ainsi que de la rédaction et de l'adoption de lois sur la cyber-sécurité. A ce stade, seulement 18 Etats disposent de CERT nationales.

- **Réseau africain intégré de trains à grande vitesse (AIHSRN)**

La fin de l'année 2019 a été marquée par l'achèvement de l'étude détaillée de cadrage et de la note de stratégie. L'audit financier, technique, juridique et institutionnel de l'Union Africaine des Chemins de Fer (UACF) devrait suivre.

- **Faire taire les armes d'ici 2020**

Les États membres ont adopté comme thème de l'année 2020 « Faire taire les armes : créer des conditions propices au développement ». Des progrès remarquables ont été observés dans la réduction du nombre de conflits armés en Afrique. L'engagement des Etats à poursuivre leurs efforts concertés notamment en capitalisant l'appui du Conseil de Sécurité des Nations Unies à travers le programme « Silence the Guns » devrait permettre de renforcer ces acquis.

- **Grand Musée d'Afrique**

En ce qui concerne les projets relatifs à la mise en valeur, la protection et la promotion du riche patrimoine culturel du continent, le Mémorial Permanent du Commerce des Esclaves du Musée de l'Afrique sera construit en Algérie et devrait être inauguré en 2023.

4. Arrangements institutionnels pour l'appropriation, la mise en œuvre, le suivi et l'élaboration de rapports de l'Agenda 2063 entre les CER et les États membres de l'UA

4.1. Etat de l'appropriation de l'Agenda 2063 au niveau des CER et des États membres de l'UA

- *Appropriation et mise en œuvre de l'Agenda 2063 aux niveaux national et régional*

Depuis l'adoption du premier plan décennal en 2015, un appui technique de la commission de l'UA a été fourni à 42 États membres et à 5 CER pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063. Cet appui visait à assurer l'alignement des Plans de Développement Nationaux et Régionaux sur le Plan décennal. Les premiers rapports de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 indiquent que plusieurs pays ainsi que les CER ont intégré l'Agenda 2063 dans leurs Plans de Développement.

- *Dispositions institutionnelles pour la coordination, la mise en œuvre, le suivi et l'élaboration de rapports de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063*

La plupart des États membres de l'Union Africaine ont mis en place des structures et des systèmes pour l'adoption, la mise en œuvre et le suivi des Agendas de développement notamment, celui de l'Union Africaine et des Nations Unies.

Dans de nombreux pays, des comités de coordination interministériels et multipartites, sous le leadership des ministères en charge de la planification, des finances et du développement économique, ont facilité la mise en œuvre et l'élaboration de rapports de mise en œuvre de l'Agenda 2063.

Certains États membres comme la Côte d'Ivoire, le Rwanda et le Sénégal disposent de mécanisme intégré de suivi évaluation pour rendre compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre des Plans Nationaux de Développement, de l'Agenda 2063 et des ODD. La validation des rapports au sein de ces pays se fait selon un processus participatif à travers des comités de coordination interministériels et multipartites en vue de leur examen par les instances décisionnelles de haut niveau.

D'autres États membres tels que le Burkina Faso, le Ghana, le Mali et la Namibie ont également des structures fonctionnelles pour coordonner les initiatives de développement au niveau local qui sont alignées sur l'Agenda 2063. Ces mécanismes constituent des plates-formes où les rapports de l'Agenda 2063 peuvent être examinés et des actions définies pour accélérer la mise en œuvre au niveau local.

En outre, conscients de la nécessité de renforcer leur synergie, l'UA et les Nations Unies ont mis en place une plateforme de collaboration pour la mise en œuvre conjointe des Agendas 2030 et 2063. Cette plateforme offre un cadre de dialogue politique de haut niveau pour assurer un meilleur alignement et une bonne intégration de ces Agendas dans les Plans Nationaux de Développement des États membres visant à assurer la transformation structurelle de l'Afrique. A cet effet, la CUA, les organes techniques (UNECA, NEPAD, etc.) et les Partenaires au Développement (PNUD, Francophonie, etc.) ont mis en place des mécanismes et outils conjoints pour l'intégration des Agendas 2063 et 2030 dans les Plans Nationaux de Développement et pour faciliter la mise en œuvre et le suivi desdits plans et Agendas.

4.2 Suivi et évaluation de l'Agenda 2063

L'adoption du premier plan décennal de mise en œuvre de l'agenda 2063 a conduit à un processus consultatif participatif pour l'élaboration du Cadre de suivi et d'évaluation de sa mise en œuvre et du Manuel des indicateurs de base y afférent. Aussi, l'adoption de ces outils en janvier 2018 a permis l'élaboration d'un manuel de procédure pour la mise en place de systèmes et de processus allant des structures nationales aux structures continentales.

Dans cette dynamique, la CUA et l'AUDA-NEPAD ont développé une méthodologie empirique pour les États membres de l'Union Africaine et les CER afin de faciliter l'élaboration de rapports d'avancement sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063. Cette méthodologie comprend un ensemble d'outils et de modèles pour la saisie, l'analyse, la production des données et l'élaboration de rapports standardisés basés sur les objectifs planifiés dans le premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063.

A l'initiative de la CUA et l'AUDA-NEPAD, 75 représentants de 40 États membres de l'UA et de 6 CER ont participé en novembre 2019 à Nairobi, au Kenya, à un séminaire de renforcement de capacités au cours duquel, ils ont validé la méthodologie et entrepris la préparation des rapports empiriques au niveau national et régional sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 pour la période 2013-2019.

Ce rapport, le premier du genre, élaboré à l'échelle continentale pour rendre compte du suivi du cycle biennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063, résulte de la consolidation des rapports des États membres et des CER. Il met en évidence les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 aux niveaux national, régional et continental.

4.3. Mobilisation des ressources intérieures

Le Conseil exécutif a approuvé la stratégie de financement et de mobilisation des ressources de l'Agenda 2063 sur la Mobilisation des Ressources Intérieures (MRI). Il a en outre, demandé à la Commission et à la Banque Africaine de Développement (BAD), en étroite collaboration avec la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) des Nations Unies et l'AUDA-NEPAD, de préparer « *une Feuille de route et un Guide de financement et la MRI de l'Agenda 2063* », sur la base de la « Stratégie de financement approuvée de l'Agenda 2063, de celle de mobilisation des ressources intérieures (DRM) et des partenariats », et d'en faire, une large diffusion auprès des États membres en étroite collaboration avec les CER.

Ainsi, pour opérationnaliser ladite stratégie, une série de réunions techniques conjointes ont été organisées avec les institutions concernées, à savoir la BAD, la CEA et l'AUDA, dans le but de constituer une plateforme de mobilisation des ressources qui permettra de conduire et accélérer ce processus.

Cette démarche a abouti au lancement officiel, le 8 octobre 2019, à Addis-Abeba, en Éthiopie, du Groupe de Travail Technique (GTT) sur la Mobilisation des Ressources Intérieures (DRM). Il a tenu à cette occasion sa première réunion pour discuter des travaux préparatoires et des questions pertinentes relatives à la mise en œuvre de ladite stratégie. Ces travaux ont permis d'adopter :

- Les Termes de Référence du GTT et la répartition des tâches entre les institutions membres et ;
- La feuille de route pour la mise en œuvre, y compris l'approche technique de l'exercice et les besoins en ressources.

Le GTT a également reconnu le Bureau d'Appui du Secrétariat Conjoint (BSCA) comme un acteur clé dans ce processus, en particulier pour son rôle de secrétariat.

En outre, un processus est en cours pour engager un cabinet de consultants afin d'élaborer le " Guide " pour la mobilisation des ressources intérieures (DRM) et la feuille de route pour sa mise en œuvre. Ce guide devra être finalisé en 2020 pour sa vulgarisation et son appropriation par les Etats membres.

5. Défis dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063

5.1. Appropriation nationale et régionale

L'appropriation de l'Agenda 2063 par tous les Etats membres de l'UA est toujours en cours. En effet, seulement deux (2) Etats sur les quinze (15) restants en 2018 ont été visités en 2019 dans l'optique de les encourager à intégrer l'Agenda 2063 dans leurs Plans Nationaux de Développement.

Le rapport de l'année 2018 avait indiqué, au nombre des défis, que les dispositifs législatif et institutionnel constituaient une entrave à l'intégration de l'Agenda 2063 dans les politiques nationales.

5.2. Communication

Cinq ans après l'adoption de l'Agenda 2063, d'importants retards dans la vulgarisation et l'appropriation de cet Agenda au sein des Etats membres sont enregistrés. En effet, les initiatives de sensibilisation ne se sont limitées, jusqu'à ce jour, qu'aux parties prenantes de la chaîne de planification nationale, sectorielle et locale.

5.3. Renforcement de la coordination entre les acteurs

Des initiatives ont été entreprises par certains Etats membres notamment la Côte d'Ivoire, le Rwanda et le Burkina Faso en vue d'assurer la convergence et la coordination de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 aux niveaux national et régional. L'utilisation de ces mécanismes intégrés par ces pays constitue une bonne pratique qui devrait s'étendre à l'ensemble des Etats membres en vue de l'opérationnalisation du cadre conjoint de suivi évaluation et de l'élaboration de rapports communs.

5.4. Planification, suivi évaluation et statistiques

Il est à noter que d'importants progrès ont été réalisés en matière de déploiement du cadre de suivi évaluation au sein des Etats de l'Agenda 2063 depuis la présentation de ce premier rapport d'étape du Champion. En effet, un manuel des indicateurs communs a été développé par la Commission de l'Union Africaine et adopté par les Etats membres, en vue de corriger l'absence d'uniformité des indicateurs entre pays membres. En outre, un cadre opérationnel avec la centralisation de données statistiques a été développé et facilite l'élaboration du rapport pays et continental de mise en œuvre de l'Agenda 2063.

Toutefois, des difficultés, liées notamment à l'insuffisance de données statistiques fiables désagrégées, ont été relevées lors du renseignement de ces indicateurs, constituant ainsi un défi majeur pour le suivi efficace des Agendas 2030 et 2063.

Le renforcement des systèmes statistiques nationaux et régionaux, en vue d'assurer la disponibilité des données fiables et réguliers au sein des Etats membres, apparaît ainsi comme une impérieuse nécessité. Par ailleurs, le manque de financement visant à produire, analyser, stocker, diffuser et exploiter leurs données statistiques reste également un défi.

De même, pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de son premier plan décennal les capacités restent limitées pour l'opérationnalisation du cadre de suivi évaluation. En outre, la plupart des Etats membres ont des besoins de renforcement de capacités en matière de planification et de suivi-évaluation des plans intégrant les Agendas 2030 et 2063.

5.5. Financements de l'Agenda

La mise en œuvre réussie de l'Agenda 2063 reste tributaire d'une mobilisation optimale des ressources financières. Toutefois, l'insuffisance de ces ressources persiste, affectant ainsi le suivi évaluation et la mise en œuvre de l'Agenda 2063 y compris celle des projets phares. En effet, la vulgarisation et l'appropriation de la stratégie de financement et de mobilisation des ressources intérieures de l'Agenda

2063, en étroite collaboration avec les CER demeurent préoccupantes. Bien que la plateforme de mobilisation des ressources pour le financement de l'Agenda 2063 ait connu un début d'opérationnalisation avec des réunions organisées en 2019 à Addis-Abeba en Ethiopie, elle reste encore peu dynamique.

5.6. Mise en œuvre des projets phares

Le continent a enregistré des progrès notables dans la mise en œuvre des 14 projets phares de l'UA. Malgré ces avancées notables, les projets phares connaissent différents niveaux de maturation et de mise en œuvre du fait notamment de **la non-disponibilité des financements, l'absence d'études de faisabilités détaillées, l'insuffisance de personnel qualifié ou d'équipe projet dédiée et la non-ratification par certains Etats membres.**

6. Recommandations et conclusion

6.1. Recommandations

Vulgarisation et appropriation

- La mise en œuvre réussie de l'Agenda 2063 nécessitera une sensibilisation accrue des populations sur le contenu et la pertinence de l'Agenda de développement continental pour le développement durable des pays. Cette sensibilisation devra mettre l'accent sur les synergies et les complémentarités entre les Agendas de développement continental, régional et national ;
- Des efforts continus devraient être déployés en vue de l'appropriation de l'Agenda 2063 et d'assurer ensuite une bonne coordination de sa mise en œuvre aux niveaux national, sectoriel et local. L'accent devrait être mis sur la nécessité de veiller à ce que le programme continental soit solidement ancré dans les processus et instruments de planification et de mise en œuvre à ces différents niveaux ;
- Pour l'appropriation au sein des Etats membres, y compris les populations notamment les jeunes et les femmes, ainsi que l'institutionnalisation, l'intégration dans les législations et les Plans Nationaux de Développement de l'Agenda 2063, il conviendra de mettre en œuvre la stratégie de communication tenant compte de la charte graphique de l'Agenda 2063 et en mobilisant le secteur privé et la société civile. A cet effet, le Champion devra renforcer le plaidoyer ou amener les 13 Etats restants à aligner leurs instruments de planification stratégique sur l'agenda 2063 ;
- Il importe aussi de définir une stratégie pour la ratification rapide des instruments africains portant sur la réforme institutionnelle de l'UA et sur les projets phares de l'Agenda 2063 dans les différents pays.
- Organiser des consultations régionales en liaison avec les CER pour le partage d'expériences et des bonnes pratiques en matière de mise en œuvre de l'Agenda 2063.

Relations/Synergies entre les acteurs

- Les initiatives à venir devront mettre l'accent sur le renforcement de la synergie d'actions entre Etats membres à travers, notamment, le partage d'expériences au sein des différentes Communautés Economiques Régionales (CER). La synergie devrait également se matérialiser par

l'élaboration et le partage par chaque Champion de rapports périodiques sur les thématiques dont il a la charge ;

- Bien que des efforts de collaboration aient été constatés entre les acteurs clés (CUA, NEPAD, CEA, BAD, PNUD, Equipe du Champion), il est impératif que cette synergie d'actions se consolide davantage.

Planification, suivi-évaluation et statistiques

- Il importe que les États membres examinent les arrangements institutionnels existants en vue de réduire la duplication des efforts entre les parties prenantes ;
- Il est recommandé que tous les États membres disposent de structures qui adoptent des processus clairs pour l'intégration, la coordination et l'élaboration de rapports sur l'Agenda 2063 dans leurs approches nationales de planification et de budgétisation ;
- En outre, accélérer la désignation de points focaux nationaux, de préférence un bureau ou une personne de haut rang issue du Gouvernement, tel que l'équivalent du ministre en charge de la planification, des finances ou du développement économique, pour la mise en œuvre et le suivi et évaluation de l'Agenda 2063 au sein des États membres ;
- Il est impératif de renforcer les bureaux de statistique ainsi que leurs systèmes de suivi et d'évaluation rattachés aux niveaux national, régional et continental pour assurer l'efficacité de la collecte, de l'analyse et de la présentation de rapports sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 ;
- L'Architecture intégrée de suivi évaluation avec sa méthodologie de rapport empirique devrait être adoptée par l'UA pour le suivi, la surveillance et l'élaboration de rapport sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030 aux niveaux national, régional et continental ;
- En outre, les entités de l'UA devraient continuer à fournir un appui aux États membres et aux CER pour préparer des rapports de performance biennaux sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

Mobilisation des ressources

- Accélérer la mise en œuvre du cadre stratégique de la mobilisation des ressources intérieures pour le financement de l'Agenda 2063, et des projets phares. A cet effet, il convient d'optimiser les ressources générées par la lutte contre les flux financiers illicites et de s'appuyer sur le prélèvement de la taxe sur les importations éligibles de 0,2% décidée par la Conférence des Chefs d'Etat et des Gouvernements de l'UA ;
- Mettre en œuvre des mécanismes souples de mobilisation des ressources, en conformité avec la Stratégie de mobilisation des ressources nationales de l'Agenda 2063, pour assurer l'implémentation de l'Agenda 2063 aux niveaux national, régional et continental ;
- Achever le processus d'élaboration du " Guide " pour la mobilisation des ressources intérieures (DRM) et de sa feuille de route pour permettre sa vulgarisation et son appropriation par les États membres d'ici fin 2020 ;
- Affirmer le rôle et la place du secteur privé africain dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063. A cet effet, **soutenir l'émergence d'un secteur privé africain** et conduire les programmes de soutien de promotion des PMI/PME africaines. Le Champion en liaison avec l'UA et l'AUDA-NEPAD prévoit l'organisation de panels sur l'Agenda 2063 au cours de Grands Fora d'investissements (Africa CEO Forum, forum d'affaires d'Afreximbank, Assemblées Annuelles de la BAD, etc.) sur le continent afin de mobiliser le secteur privé autour de l'Agenda 2063
- Promouvoir l'inclusion financière pour faciliter l'accès des populations aux systèmes bancaire et financier, en vue d'accroître l'épargne domestique ;
- Accélérer l'intégration des marchés financiers à l'échelle régionale et continentale ; et

- Définir des critères africains d'évaluation du climat des affaires qui mettent l'accent sur le développement d'un secteur de PME locales fort, capable de soutenir la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

6.2. Conclusion

La mise en œuvre de l'Agenda 2063 s'est accélérée aux niveaux national, régional et continental. Les six premières années de mise en œuvre ont vu des progrès remarquables dans la réalisation des objectifs définis dans le premier Plan décennal.

Toutefois, le bilan des Projets et Aspirations de ce premier plan décennal fait état de diverses insuffisances. Il faudra redoubler d'efforts afin que le continent atteigne l'ensemble des buts et objectifs définis dans l'Agenda 2063.

Ainsi, les Etats membres devront relever les défis clés tels que la faiblesse des systèmes statistiques nationaux limitant la fourniture de données fiables désagrégées et à jour, et l'insuffisance des ressources financières et humaines qualifiées, nécessaires à un développement économique, social et culturel durable et inclusif du continent.

La commission de l'Union Africaine devra assister les Etats membres ainsi que les CER dans la coordination de leurs efforts et l'accélération de la mise en œuvre des initiatives aux niveaux sous-national, national, régional et continental.

Annexe

Annexe 1 : Tableau de bord continental sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063

Agenda 2063 First Ten Year Implementation Plan					
Continental-level Dashboard				Overall Score	32%
Priority Area	Agenda 2063 Target	Agenda 2063 Indicators	2019 Target Value	Performance against 2019 Targets	
ASPIRATION 1: A PROSPEROUS AFRICA BASED ON INCLUSIVE GROWTH AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT				29%	
Goal 1: A High Standard of Living, Quality of Life and Well Being for All				56%	
1. Incomes, Jobs and decent work	1.1.1 Increase 2013 per capita income by at least 30%	GNI per capita	1,482	51%	
	1.1.2 Reduce 2013 unemployment rate by at least 25%	Unemployment rate by age group, by sex	10.9%		
2. Poverty, Inequality and Hunger	1.2.1 Reduce stunting in children to 10% and underweight to 5%.	b) Prevalence of underweight among children under 5	13.1%	36%	
	1.2.2 Reduce 2013 level of proportion of the population without access to safe drinking water by 95%.	% of population with access to safe drinking water	86.4%		
3. Modern and Liveable Habitats and Basic Quality Services	1.3.1 Increase access and use of electricity and internet by at least 50% of the 2013 levels	a)% of households with access to electricity	74.7%	80%	
		b) % of households using electricity	36.1%		
		c)% of population with access to internet	28.3%		
Goal 2: Well Educated Citizens and Skills Revolution underpinned by Science, Technology and Innovation				24%	
1. Education and STI driven Skills Revolution	2.1.1 Enrolment rate for early childhood education is at least 300% of the 2013 rate	% of children of pre-school age attending pre school	85.8%	24%	
	2.1.2 Enrolment rate for basic education is 100%	Net enrolment rate by sex and age in primary school	90.7%		

	2.1.3 Increase the number of qualified teachers by at least 30% with focus on STEM	Proportion of teachers qualified in Science or Technology or Engineering or Mathematics by Sex and Level (Primary and Secondary)	67.3%	
	2.1.4 Universal secondary school (including technical high schools) with enrolment rate of 100%	Secondary school net enrolment rate by Sex	70.3%	
Goal 3: Healthy and Well-Nourished Citizens				43%
1. Health and Nutrition	3.1.1 Increase 2013 levels of access to sexual and reproductive health services to women by at least 30%	% of women aged 15-49 who have access to sexual and reproductive health service in the last 12 months	39.7%	43%
	3.1.2 Reduce 2013 maternal mortality rates by at least 50%	a) Maternal mortality ratio	239	
		b) Neo-natal mortality rate	14.1	
		c) Under five mortality rate	44.9	
	3.1.3 Reduce the 2013 incidence of HIV/AIDs, Malaria and TB by at least 80%	Number of New HIV infections per 1000 population	1.5	
		TB incidence per 1000 persons per year	132.7	
Malaria incidence per 1000 per year		65.9		
3.1.4 Access to Anti-Retroviral (ARV) drugs is 100%	% of eligible population with HIV having access to Anti-Retroviral Treatment	85.6%		
Goal 4: Transformed Economies and Job Creation				16%
1. Sustainable inclusive economic growth	4.1.1 Annual GDP growth rate of at least 7%	Real GDP	7%	17%
2. STI driven Manufacturing / Industrialisation and Value Addition	4.2.1 Real value of manufacturing in GDP is 50% more than the 2013 level.	Manufacturing value added as % of GDP	12.7%	24%
3. Economic diversification and resilience	4.3.1 At least 1% of GDP is allocated to science, technology and innovation research and STI driven entrepreneurship development.	Research and development expenditure as a proportion of GDP	0.8%	9%
4. Hospitality / Tourism	4.4.1 Contribution of tourism to GDP in real terms is increased by at least 100%.	Tourism value added as a proportion of GDP	4.1%	10%
Goal 5: Modern Agriculture for increased productivity and production				2%
1. Agricultural productivity and production	5.1.1 Double agricultural total factor productivity	Agricultural total factor productivity	2.3% per annum	2%
	5.1.2 At least 10% of small-scale farmers graduate into small-scale commercial farming and those graduating at least 30% should be women.	% of small-scale farmers graduating into small-scale commercial farming by Sex	23.7%	

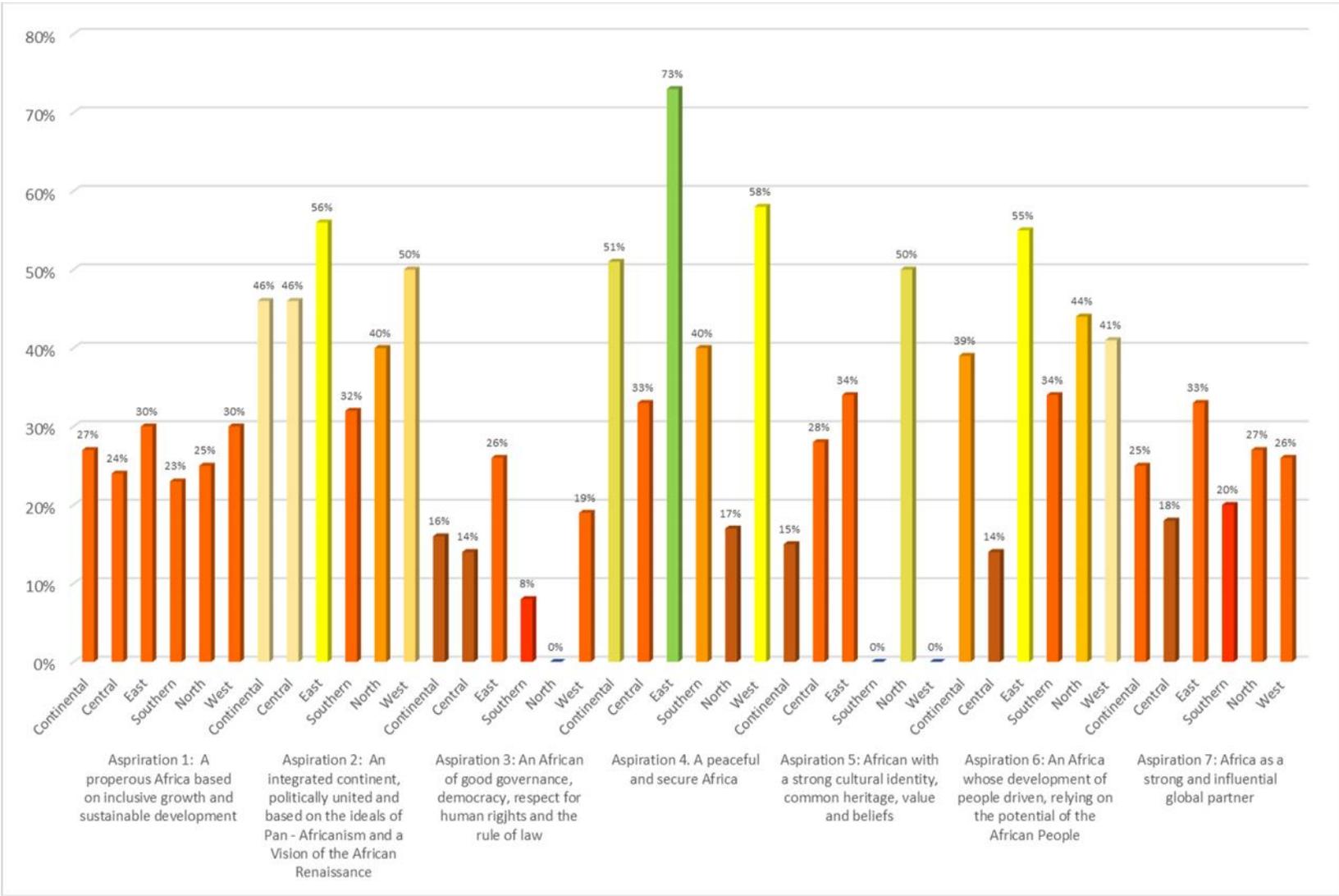
Goal 6: Blue/ ocean economy for accelerated economic growth				21%
1. Marine resources and Energy	6.1.1 At least 50% increase in value addition in the fishery sector in real term is attained by 2023	Fishery Sector value added (as share of GDP)	1.2%	21%
	6.1.2 Marine bio-technology contribution to GDP is increased in real terms by at least 50% from the 2013 levels	Marine biotechnology value added as a % of GDP	..	
Goal 7: Environmentally sustainable climate resilient economies and communities				25%
1. Biodiversity, conservation and sustainable natural resource management.	7.1.1 At least 30% of agricultural land is placed under sustainable land management practice	% of agricultural land placed under sustainable land management practice.	22.2%	25%
	7.1.2 At least 17% of terrestrial and inland water and 10% of coastal and marine areas are preserved	a) % of terrestrial and inland water areas preserved.	25.5%	
ASPIRATION 2: AN INTEGRATED CONTINENT, POLITICALLY UNITED AND BASED ON THE IDEALS OF PAN-AFRICANISM AND A VISION OF AFRICAN RENAISSANCE				44%
Goal 8: United Africa (Federal or Confederate)				11%
1. Political and economic integration	8.1.1 Active member of the African Free Trade Area	No. of Non-tariff barriers (NTBs) eliminated	..	11%
	8.1.2 Volume of intra-African trade is at least three times the 2013 level	Change in value of intra-African trade per annum (in US \$)	\$ 35bn	
Goal 9: Key Continental Financial and Monetary Institutions established and functional				92%
1. Financial and Monetary Institutions	9.1.1 Fast-track realisation of the Continental Free Trade Area	Existence of a Continental Free Trade Area that is ratified by all Member States	100%	92%
Goal 10: World Class Infrastructure criss-crosses Africa				29%
1. Communications and Infrastructure Connectivity	10.1.1 At least national readiness for implementation of the trans African Highway Missing link is achieved	% of the progress made on the implementation of Trans-African Highway Missing link	100%	29%
	10.1.2 At least national readiness for in country connectivity to the African High-Speed Rail Network is achieved by 2019	% of the progress made on the implementation the African High Speed Rail Network	100%	
	10.1.3 Skies fully opened to African airlines	No. of protocols on African open skies Implemented	..	

	10.1.4 Increase electricity generation and distribution by at least 50% by 2020	No. of Mega Watts added into the national grid	3,118	
	10.1.5 Double ICT penetration and contribution to GDP	Proportion of population using mobile phones	96.1%	
		% of ICT contribution to GDP	6.4%	
ASPIRATION 3: AN AFRICA OF GOOD GOVERNANCE, DEMOCRACY, RESPECT FOR HUMAN RIGHTS, JUSTICE AND THE RULE OF LAW				16%
Goal 11: Democratic values, practices, universal principles of human rights, justice and the rule of law entrenched				27%
1. Democratic Values and Practices are the Norm	11.1.1 At least 70% of the people believe that they are empowered and are holding their leaders accountable	% of people who believe that there are effective mechanisms and oversight institutions to hold their leaders accountable	42%	27%
	11.1.2 At least 70% of the people perceive that the press / information is free, and freedom of expression pertains	% of people who perceive that there is freedom of the press.	42%	
	11.1.3 At least 70% of the public perceive elections are free, fair and transparent	% of people who believe that the elections are free, fair and transparent.	42%	
	11.1.4 African Charter on Democracy is signed, ratified and domesticated by 2020	- Signed	100%	
- Ratified		100%		
- Integrated the African Charter on democracy		90%		
Goal 12: Capable institutions and transformed leadership in place at all levels				4%
1. Institutions and Leadership	12.1.1 At least 70% of the public acknowledge the public service to be professional, efficient, responsive, accountable, impartial and corruption free	Proportion of persons who had at least one contact with a public official and who paid a bribe to a public official or were asked for a bribe by these public officials during the previous 12 months	42%	4%
ASPIRATION 4. A PEACEFUL AND SECURE AFRICA				48%
Goal 13: Peace, Security and Stability are preserved				24%
Maintenance and Restoration of Peace and Security	13.1.1 Level of conflict emanating from ethnicity, all forms of exclusion, religious and political differences is at most 50% of 2013 levels.	Conflict related deaths per 100,000 population	..	24%
Goal 14: A Stable and Peaceful Africa				45%

1. Institutional Structure for AU Instruments on Peace and Security	14.1.1 Silence All Guns by 2020	Number of armed conflicts	..	45%
Goal 15: A Fully Functional and Operational African Peace and Security Architecture				76%
1. Operationalization of APSA Pillars	15.1.1 National Peace Council is established by 2016	Existence of a national peace council.	100%	76%
ASPIRATION 5: AFRICA WITH A STRONG CULTURAL IDENTITY, COMMON HERITAGE, VALUES AND ETHICS				12%
Goal 16: African Cultural Renaissance is pre-eminent				12%
1. Values and Ideals of Pan Africanism	16.1.1 At least 60% of content in educational curriculum is on indigenous African culture, values and language targeting primary and secondary schools	Proportion of the content of the curricula on indigenous African culture, values and language in primary and secondary schools	36%	12%
ASPIRATION 6. AN AFRICA WHOSE DEVELOPMENT IS PEOPLE DRIVEN, RELYING ON THE POTENTIAL OF THE AFRICAN PEOPLE				39%
Goal 17: Full Gender Equality in All Spheres of Life				37%
1. Women Empowerment	17.1.1 Equal economic rights for women, including the rights to own and inherit property, sign a contract, save, register and manage a business and own and operate a bank account by 2026	Proportion of women in total agricultural population with ownership or secure rights over agricultural land	46.1%	41%
	17.1.2 At least 30% of all elected officials at local, regional and national levels are Women as well as in judicial institutions	Proportion of seats held by women in national parliaments, regional and local bodies	18%	
2. Violence & Discrimination against Women and Girls	17.2.1 Reduce 2013 levels of violence against women and Girls by at least 20%	Proportion of women and girls subjected to sexual and physical violence	93.9	34%
	17.2.2 Reduce by 50% all harmful social norms and customary practices against women and girls and those that promote violence and discrimination against women and girls	Proportion of girls and women aged 15-49 years who have undergone female genital mutilation/ cutting by age	24.2%	
	17.2.3 Eliminate all barriers to quality education, health and social services for Women and Girls by 2020	Proportion of children whose births are registered in the first year	60%	

Goal 18: Engaged and Empowered Youth and Children				42%
1. Youth Empowerment and Children's Rights	18.1.1 Reduce 2013 rate of youth unemployment by at least 25%; in particular female youth	Unemployment rate of youth, by sex	15%	42%
	18.1.2 End all forms of violence, child labour exploitation, child marriage and human trafficking	% of children engaged in child labour	9.2%	
		% of children engaged in child marriage	5.1%	
	18.1.3 Full implementation of the provision of African Charter on the Rights of the Youth is attained	% of children who are victims of human trafficking	5.4%	
Level of implementation of the provisions of the African Charter on the Rights of the Youth by Member States		60%		
ASPIRATION 7: AFRICA AS A STRONG AND INFLUENTIAL GLOBAL PARTNER				26%
Goal 19: Africa as a major partner in global affairs and peaceful co-existence				50%
1. Africa's place in global affairs	19.1.1 National statistical system fully functional	Adoption of statistical legislation that complies with fundamental principles of official statistics	100%	50%
		Proportion of national budget for the implementation of functional statistical system	1.8%	
		Existence of formal institutional arrangements for the coordination of the compilation of official statistics	100%	
Goal 20: Africa takes full responsibility for financing her development				18%
1. Capital Markets	20.1.1 National capital market finances at least 10% of development expenditure	Proportion of public sector budget funded by national capital markets	20.9%	15%
2. Fiscal system and Public Sector Revenues	20.1.2 Tax and non-tax revenue of all levels of government should cover at least 75% of current and development expenditure	Total tax revenue as a % of GDP	51.8%	2%
3. Development Assistance	20.1.3 Proportion of aid in the national budget is at most 25% of 2013 level	Total ODA as a percentage of the national budget	12.1%	39%
		Resources raised through innovative financing mechanisms as a % of national budget	16.2%	

Annexe 2 : Evaluation globale du rendement de la mise en œuvre de l'Agenda 2063, par région et par aspiration



Annexe 3 : Points détaillés de la mise en œuvre des 14 projets phares de l'Agenda 2063

N°	Projet phare	Progrès	Problèmes et Défis	Recommandations
1	<p>Projet du Barrage Grand Inga en RDC (Pas de Champion)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suite à la décision du Gouvernement de la RDC en 2018 de changer le concept d'Inga 3 de 4 800 MW à 11 000 MW pour un coût total d'investissement de US\$ 18 milliards - dont US\$ 4 milliards pour les lignes de transmission - un accord a été signé en octobre 2018 entre le Gouvernement et un consortium d'entreprises chinoises et espagnoles pour entreprendre des études techniques et des évaluations d'impact environnemental et socio-économique. Les coûts d'investissement seront mobilisés par le consortium. ▪ Sur la capacité de 11 000 MW, l'Afrique du Sud souhaiterait recevoir 5 000 MW, le Nigeria 3 000 MW, les sociétés minières de la RDC 1 300 MW et le reste pour la Société nationale d'électricité de la RDC (SNEL). La Guinée a également exprimé le souhait d'acheter 7 500 MW. ▪ En 2019, le gouvernement de la 	<ul style="list-style-type: none"> • La mobilisation des ressources financières prend beaucoup plus de temps que prévu, entraînant des retards dans la mise en œuvre des projets ; • L'ajout de nouveaux États membres intéressés par le projet et le concept de 11 000 MW affectera les accords et les arrangements de coordination conclus précédemment, y compris avec les pays traversés par les lignes de transport de l'électricité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Intensifier les efforts de mobilisation des ressources ; • Travailler avec les pays où les lignes de transport vers l'Afrique du Sud et le Nigeria (Inga-Calabar) passeront pour signer des accords; et • Fournir l'appui nécessaire au gouvernement de la RDC dans la mise en place d'un Arrangement de Coordination Continentale pour le Projet

N°	Projet phare	Progrès	Problèmes et Défis	Recommandations
		<p>RDC en collaboration avec l'Agence de Développement et de Promotion du projet Inga (ADPI) a organisé des événements de promotion du projet Grand Inga.</p>		
2	<p>Réseau panafricain Pour le téléenseignement et la télémédecine (PAeN) (Pas de Champion)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En mars 2017, le réseau électronique a été installé dans 48 États membres de l'UA avec les réalisations suivantes : • 22 000 étudiants ont obtenu des diplômes dans diverses disciplines de premier et deuxième cycles ; • 770 consultations annuelles de télémédecine ont été effectuées ; et • 6 700 séances de Formation Médicale Continue ont été organisées pour les infirmières et les médecins. 	<ul style="list-style-type: none"> • En juillet 2017, le Gouvernement indien a cessé tous les services fournis par le réseau et a remis l'infrastructure à la Commission de l'Union africaine. Par la suite, l'infrastructure du réseau a été transférée à Dakar et placée sous la garde du Gouvernement sénégalais. Le Gouvernement sénégalais prend désormais en charge les coûts opérationnels et une solution est recherchée pour reprendre les activités du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer la mobilisation des ressources financières nécessaires à la continuation de l'exploitation du réseau électronique, en réponse à une demande du CTS sur la communication et les technologies de l'information et la communication (CTS-CTIC).
3	<p>La Cybersécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 4 États membres sur les 15 requis ont ratifié la Convention de l'UA sur la cyber sécurité et la protection des données personnelles ; • • Des lignes directrices sur la 	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque de ressources budgétaires pour ce projet a entraîné des retards dans son exécution. • 	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer la mobilisation des ressources pour le fonctionnement du projet permettant le renforcement des capacités du continent en matière de cybersécurité.

N°	Projet phare	Progrès	Problèmes et Défis	Recommandations
		<p>protection des données ont été élaborées et lancées en 2018 et un Groupe d'Experts sur la Cyber sécurité en Afrique a été créé ;</p> <ul style="list-style-type: none"> De nombreux pays africains en sont aux premiers stades de l'élaboration de leurs stratégies en matière de cyber sécurité, ainsi que de la rédaction et de l'adoption de lois sur la cyber sécurité. Seuls 18 d'entre eux disposent de CERT nationales. 		
4	<p>Réseau intégré de trains à grande vitesse (Pas de Champion)</p>	<ul style="list-style-type: none"> La vision du projet de Réseau Intégré de Trains à Grande Vitesse dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'UA a été élaborée ; Une étude de portée détaillée ainsi que la note de stratégie ont été réalisées ; Un processus a été lancé pour la sélection d'un cabinet chargé de l'audit financier et technique, juridique et institutionnel de l'Union africaine des chemins de fer, en vue de sa revitalisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des fonds pour l'étude technique détaillée ; Manque d'experts dédiés pour gérer le projet dans le cadre de l'unité d'exécution du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> Effectuer la mobilisation des ressources pour les prochaines phases du projet de Réseau Intégré de Trains à Grande Vitesse ; Renforcer l'unité d'exécution du projet au sein de l'AUDA Relancer l'Union des chemins de fer africains pour superviser et faciliter la politique et le développement stratégique du secteur ferroviaire en Afrique.
5	<p>Marché unique africain de</p>	<ul style="list-style-type: none"> Par la suite, la Conférence de l'Union a officiellement lancé le 	<ul style="list-style-type: none"> Ressources financières insuffisantes pour permettre 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les efforts de plaidoyer sous la direction

N°	Projet phare	Progrès	Problèmes et Défis	Recommandations
	l'aviation (MUTAA) (Pas de Champion)	<p>MUTAA en janvier 2018 lors de sa 30e session ordinaire ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 29 États membres de l'UA couvrant près de 80% du trafic aérien intra-africain ont signé l'Engagement Solennel de mise en place de la MUTAA ; ▪ 18 Etats membres de l'UA ont signé un Mémorandum de mise en œuvre qui assure la suppression de toute restriction des accords de services aériens qui ne sont pas conformes à la Décision de Yamoussoukro ; ▪ 10 des 29 États du MUTAA ont mis en œuvre toutes les mesures concrètes du MUTAA requises par la CAFAC. En outre, 10 États membres ont signé de nouveaux accords bilatéraux de services aériens conformes à la décision de Yamoussoukro. 	<p>à l'agent d'exécution de devenir opérationnel ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lenteur des États membres à souscrire à l'Engagement Solennel 	<p>du Champion du MUTAA pour atteindre un objectif de 40 États membres ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer des modalités pour les champions régionaux afin de donner un élan aux efforts de plaidoyer au niveau des CER ; • Finaliser le mécanisme de règlement des différends pour le MUTAA - pour adoption et diffusion ; • Accélérer l'élaboration du plan directeur de l'infrastructure aéronautique (aéroports, installations de navigation, etc.) avec des projets prioritaires à intégrer dans la deuxième phase du Programme de développement des infrastructures en Afrique - Plan d'action prioritaire (PIDA-PAP).
6	Le Grand musée de l'Afrique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'attribution du site du Grand Musée de l'Afrique par le 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le défi principal de ce projet reste le financement de la construction 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une proposition commerciale du Comité technique et consultatif

N°	Projet phare	Progrès	Problèmes et Défis	Recommandations
	(Pas de Champion)	<p>Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire dans un endroit très stratégique entre le Ministère des Affaires Etrangères et le Ministère de la Culture et avec une bonne vue sur la ville d'Alger qui permettra d'attirer un grand nombre de visiteurs au GMA.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La conception architecturale et les études environnementales réalisées et conclues par une équipe d'architectes et d'experts ; ▪ Inauguration du Comité technique et consultatif pour la création et le lancement du Grand Musée. Le Comité est composé de représentants des États membres de l'UA choisis sur une base régionale, et d'autres experts indépendants en matière de culture et de patrimoine. 	<p>du Musée et de l'équipement, estimé à US\$ 57 millions.</p>	<p>sera finalisée et présentée aux partenaires potentiels ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Finaliser l'accord d'accueil entre le Gouvernement algérien et la CUA, y compris le statut juridique de l'institution.
7	La Plateforme Economique de l'Afrique (Pas de Champion)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une feuille de route sur la mise en œuvre des premières recommandations du PEA a été élaborée et une note conceptuelle pour la création de la Plateforme du Conseil Africain 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ RAS 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ RAS

N°	Projet phare	Progrès	Problèmes et Défis	Recommandations
		des Affaires et de l'Observatoire du Commerce a été développée.		
8	Fonds monétaire Africain (Pas de Champion)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 12 signatures ont été enregistrées pour le FMA : Bénin, Cameroun, Comores, Congo, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, São Tomé et Príncipe, Tchad, Togo et Zambie. Un seul instrument de ratification a été déposé par le Tchad. ▪ Un accord d'accueil du siège du FMA avec le Cameroun a été signé en 2018. ▪ Le Nigeria a mis à disposition des bureaux pour la mise en place du FMA. Un projet de statuts et un accord d'accueil ont été élaborés et doivent encore être finalisés. ▪ Des travaux sont en cours avec l'Association africaine des bourses de valeurs pour relier les bourses africaines dans le but ultime d'établir la PASE par étapes. Un protocole d'accord (MOU) est en cours d'élaboration pour renforcer le partenariat. ▪ La Commission a entamé le processus de nomination de S.E. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le processus de ratification a été lent ; et ▪ La nomination du champion a pris beaucoup de temps et a donc eu un impact sur la mise en œuvre du projet 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Finaliser et convenir des critères de convergence macroéconomique ; ▪ Accélérer la nomination du champion ; ▪ Commencer la mise en œuvre de la stratégie visant à accélérer la signature et la ratification des instruments juridiques du FMA et de la BAI.

N°	Projet phare	Progrès	Problèmes et Défis	Recommandations
		<p>Nana Akufo-Addo, Président du Ghana, comme Champion des IFUA.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les termes de référence du Champion ont été élaborés. ▪ Une étude exhaustive visant à établir les défis que représentent la signature et la ratification des instruments juridiques est en cours. 		
9	Banque Centrale de l'Afrique (Pas de Champion)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des travaux sont en cours avec l'Association africaine des bourses de valeurs pour relier les bourses africaines dans le but ultime d'établir la PASE par étapes. Un protocole d'accord (MOU) est en cours d'élaboration pour renforcer le partenariat. ▪ La Commission a entamé le processus de nomination de S.E. Nana Akufo-Addo, Président du Ghana, comme Champion des IFUA. ▪ Les termes de référence du Champion ont été élaborés. ▪ Une étude exhaustive visant à établir les défis que représentent la signature et la ratification des instruments juridiques est en cours. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le processus de ratification a été lent ; et ▪ La nomination du champion a pris beaucoup de temps et a donc eu un impact sur la mise en œuvre du projet 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Finaliser la révision du calendrier pour la mise en place de l'ACB ; ▪ Finaliser et convenir des critères de convergence macroéconomique ; ▪ Accélérer la nomination du champion ;
10	Banque Africaine	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 22 signatures des instruments 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le processus de ratification a été 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Finaliser et convenir des critères

N°	Projet phare	Progrès	Problèmes et Défis	Recommandations
	<p>d'Investissement (Pas de Champion)</p>	<p>juridiques de la BAI ont été enregistrées : Angola, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Comores, Congo, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée, Libye, Liberia, Madagascar, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, Sierra Leone et São Tomé e Príncipe, Tchad, Togo et Zambie. Parmi eux, seuls six ont ratifié ces instruments : Le Bénin, le Burkina Faso, le Congo, la Libye, le Tchad et le Togo.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 12 signatures ont été enregistrées pour le FMA : Bénin, Cameroun, Comores, Congo, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, São Tomé et Príncipe, Tchad, Togo et Zambie. Un seul instrument de ratification a été déposé par le Tchad. ▪ Un accord d'accueil du siège du FMA avec le Cameroun a été signé en 2018. ▪ Le Nigeria a mis à disposition des bureaux pour la mise en place du FMA. Un projet de statuts et un accord d'accueil ont été élaborés et doivent encore être finalisés. ▪ Des travaux sont en cours avec 	<p>lent ; et</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La nomination du champion a pris beaucoup de temps et a donc eu un impact sur la mise en œuvre du projet. 	<p>de convergence macroéconomique ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accélérer la nomination du champion ; ▪ Commencer la mise en œuvre de la stratégie visant à accélérer la signature et la ratification des instruments juridiques du FMA et de la BAI.

N°	Projet phare	Progrès	Problèmes et Défis	Recommandations
		<p>l'Association africaine des bourses de valeurs pour relier les bourses africaines dans le but ultime d'établir la PASE par étapes. Un protocole d'accord (MOU) est en cours d'élaboration pour renforcer le partenariat.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La Commission a entamé le processus de nomination de S.E. Nana Akufo-Addo, Président du Ghana, comme Champion des IFUA. ▪ Les termes de référence du Champion ont été élaborés. ▪ Une étude exhaustive visant à établir les défis que représentent la signature et la ratification des instruments juridiques est en cours. 		
11	<p>la libre circulation des personnes et le Passeport africain (Pas de Champion)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Protocole au Traité portant sur la création de la Communauté Économique Africaine, relatif à la libre circulation des personnes, au droit de résidence et au droit d'établissement a été adopté en janvier 2018, accompagné d'une feuille de route détaillée pour sa mise en œuvre ; ▪ La vulgarisation du Protocole sur la libre circulation des personnes 	<ul style="list-style-type: none"> • Le rythme de signature et de ratification du Protocole sur la libre circulation des personnes a été lent ; • Des régimes de visa restrictifs dans certains États membres de l'UA qui entravent la circulation transfrontalière des personnes ; • Une forte perception des menaces à la sécurité posées par la libre circulation des personnes ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les efforts de plaidoyer et populariser le Protocole et le Passeport africain ; • Mobiliser pour la désignation d'un chef d'État ou de gouvernement en exercice comme champion de la libre circulation des personnes et du Passeport africain ; • Soutenir les États membres dans la mise en place de politiques

N°	Projet phare	Progrès	Problèmes et Défis	Recommandations
		<p>a été entreprise - impliquant les États membres et les CER en vue d'obtenir les 15 ratifications requises pour que le Protocole entre en vigueur ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 32 États membres ont signé le Protocole et un seul État membre, le Rwanda, l'a ratifié ; et ▪ Les directives relatives à la conception, à la production et à la délivrance du passeport africain ont été approuvées par le CTS de l'UA sur la migration, les réfugiés et les personnes déplacées, en novembre 2018, puis adoptées par l'Assemblée de l'UA en février 2019. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faiblesse des capacités techniques des États membres en matière de production et de délivrance du passeport africain aux citoyens africains ; et • Lenteur des États membres à commencer à délivrer des visas à l'arrivée de tous les voyageurs africains 	<p>permettant la délivrance de visas à l'arrivée et s'efforcer progressivement de supprimer les visas à l'avenir ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Conseil de paix et de sécurité de l'UA, en collaboration avec le Comité des services de renseignement et de sécurité de l'Afrique et d'autres mécanismes connexes au niveau des CER, continuera à faciliter les débats sur les implications et les avantages de la libre circulation des personnes en matière de sécurité ; • En collaboration avec l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), fournir l'appui technique nécessaire aux États membres pour la production et la délivrance du passeport africain aux citoyens africains ; • • Les États membres de l'UA doivent mettre en place des systèmes appropriés à tous les

N°	Projet phare	Progrès	Problèmes et Défis	Recommandations
				points d'entrée pour faciliter l'accès rapide aux informations pertinentes.
12	La Zone de libre-échange continentale (ZLEC)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des progrès remarquables ont été réalisés, tant sur le plan technique qu'institutionnel, comme suit : ▪ L'accord établissant la ZLECA a été adopté en mars 2018 avec des protocoles sur le commerce des marchandises ; ▪ L'Accord est entré en vigueur le 30 mai 2019 ; ▪ 54 États membres de l'UA ont signé l'Accord jusqu'à présent ; ▪ 27 États membres de l'UA ont ratifié et déposé leurs instruments de ratification ; ▪ La phase opérationnelle de la ZLECA a été lancée en juillet 2019 avec les instruments suivants : ▪ Le portail en ligne sur le commerce des marchandises où les États membres téléchargeront leurs offres tarifaires initiales ; ▪ Le Système panafricain de paiement et de règlement numérique ; ▪ L'outil/mécanisme en ligne pour l'élimination des BNT au sein de 	<ul style="list-style-type: none"> • Des ressources humaines et financières insuffisantes pour mener à bien les négociations sur les enjeux de la phase I ainsi que pour entamer la phase II ; • Certains États membres et partenaires négocient des accords bilatéraux de commerce et d'investissement avec des tiers, ce qui est contraire à l'esprit de la Décision de Nouakchott et risque de compromettre la ZLECA ; • La forte dépendance de la mise en œuvre sans heurts de la ZLECA sur l'avancement d'autres projets tels que le PIDA, le PDDAA, le MUTAA et le protocole sur la libre circulation des personnes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des mécanismes souples de mobilisation des ressources seront mis en place pour assurer la bonne mise en œuvre de la ZLECA. • Des dispositions pour sensibiliser les parties prenantes et approfondir leur compréhension de la ZLECA et de ses avantages.

N°	Projet phare	Progrès	Problèmes et Défis	Recommandations
		<p>la ZLECA ; et</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le tableau de bord de l'Observatoire du commerce de l'UA. ▪ Le marché devrait être actif sous le régime de la ZLECA à partir du 1er juillet 2020 ▪ Le Secrétariat intérimaire de la ZLECA a été mis en place à la CUA, tandis que le Secrétariat permanent sera hébergé au Ghana. 		
13	<p>La Stratégie africaines sur les produits de base (Pas de Champion)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet de Stratégie des produits de base de l'Union africaine actualisé a été présenté à la 2e réunion du CTS sur le Commerce, l'Industrie et les Mines en janvier 2019 et sera présenté à un Comité Technique Spécialisé (CTS) extraordinaire des Ministres du Commerce, de l'Industrie et des Minéraux pour adoption. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun service ni personnel n'est affecté à la gestion des activités quotidiennes du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un service dédié aux produits de base africains ; • Entreprendre des consultations approfondies avec les États membres, les CER et les autres parties prenantes pour approfondir l'appropriation du projet ; et • Finaliser le projet de stratégie de produits de base de l'Union africaine.
14	<p>La Politique et stratégie spatiales africaines (Pas de Champion)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'Union africaine organise chaque année des dialogues sur l'espace avec les acteurs spatiaux africains, ce qui a donné lieu à deux documents : • Domaines prioritaires de mise en œuvre du Programme spatial 	<ul style="list-style-type: none"> • Retards dans l'examen des implications structurelles et financières de l'Agence spatiale africaine. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'examen accéléré des incidences structurelles et financières de l'Agence spatiale africaine ; • Mobiliser des ressources, notamment auprès du pays

N°	Projet phare	Progrès	Problèmes et Défis	Recommandations
		<p>africain ; et</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étude sur les implications structurelles et financières pour l'Agence spatiale africaine. • 2 des 4 études de base ont été réalisées pour l'élaboration de programmes et de missions opérationnelles. Ces études sont : • Étude approfondie sur le secteur privé africain dans les domaines de l'observation de la Terre, des technologies géospatiales et des technologies connexes. • Étude d'analyse des lacunes sur la navigation et le positionnement en Afrique. • Le Système africain d'observation de la Terre (OT) a été renforcé pour améliorer la gestion de l'environnement. Ceci a été entrepris à travers le programme de Surveillance Mondiale pour l'Environnement et la Sécurité (GMES) & Afrique. 		<p>hôte, pour le lancement et la mise en œuvre de l'Agence spatiale africaine ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les Etats membres, les CER et les autres institutions pour rendre opérationnelle l'Agence spatiale africaine, y compris le renforcement des capacités dans des domaines tels que l'observation de la terre, la communication, la navigation et le positionnement par satellite, la science spatiale et l'astronomie, comme indiqué dans la Politique et la Stratégie spatiales africaines.